



Fondation

*Association des femmes
diplômées des universités*

**BOURSE à une Étudiante
autochtone, sans distinction
de discipline, offerte par le
ministre responsable, des Affaires
autochtones, gérée par AFDU-
Québec**

Programme au 1^{er},¹ 2^e, et 3^e cycle,

La Fondation de l'Association des femmes diplômées des universités de Québec a pour mission de promouvoir l'éducation supérieure chez les femmes.

Dans le cadre de cet objectif, le ministre responsable des Affaires autochtones, désire octroyer une bourse de **2000 \$**, pour l'année en cours, à une étudiante autochtone [réputée à temps complet](#) pour l'année en cours à l'université Laval dans un programme de 1^{er}, 2^e, ou 3^e cycle, sans distinction de discipline.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les demandes seront évaluées par un Comité des bourses selon les critères suivants, lesquels sont présentés par ordre d'importance :

1. Les résultats académiques,
2. L'implication sociale et l'expérience de travail,
3. Le cheminement de carrière,
4. Les recommandations des professeur(e)s,
5. La présentation globale du dossier.

MODALITÉS

La [Politique d'attribution](#) des bourses AFDU-Québec peut être consultée et le *Formulaire de demande de bourse AFDU-Québec* y est aussi disponible.

Seuls les dossiers complets reçus par courrier régulier avant la date limite d'inscription seront évalués par le Comité des bourses.

INFORMATION : fondation.afdu@hotmail.com

Offre de bourse n° 23

2023-10-12

¹ Les candidates doivent au moment de postuler pour la bourse avoir complété 60 crédits

